

Affaire suivie par : Violaine DUMUR ou Ombline CADOR © 02.43.83.27.58 ou 02.43.83.27.59 ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Université

Le Mans, le 30 avril 2020

## Objet : ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira le :

## Jeudi 7 mai 2020 à 14 h

## L'ordre du jour est le suivant :

- 1. <u>Informations et débat d'orientation général</u>
- **1.1** Point d'information générale sur la situation de l'établissement dans le cadre de la lutte contre le COVID19
- 1.2 Calendrier de cadrage général universitaire 2020 2021
- 2. <u>Délibérations</u>
- 2.1 Approbation des procès-verbaux des séances du 24 janvier et 14 mars 2019
- 2.2 Questions financières et comptables
- **2.2.1** Primes de Responsabilités Pédagogiques et Primes de Charges Administratives pour l'année universitaire 2019-2020 pour la Maison des Langues
- **2.2.2** Subventions, tarifs et cotisations
- 2.3 Questions générales
- **2.3.1** Plan de reprise des activités sur site en situation de pandémie
- **2.3.2** Prolongation de mandat des membres des commissions consultatives d'établissement
- 2.4 Questions relative à la Formation et à la Vie universitaire
- 2.4.1 Augmentation du montant imparti au volet social du FSDIE
- 3. Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (<u>ca</u>affaires juridiques @univ-lemans.fr) avant le **6 mai 2020.** 

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUMA